

## **AVIS DES SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS**

#### **GAT ASSURANCES**

Siège Social : 92 - 94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

La société GAT ASSURANCES publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 19 avril 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Noureddine HAJJI (AMC Ernst & Young) et Mr Mohamed Hedi KAMMOUN (ECC MAZARS).

Annexe n°1

## Actif du Bilan

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019
		Brut	Amorts et Prov	Net	Net
<b>AC1 Actifs incorporels</b>	<b>A.1</b>	<b>7 777 549,531</b>	<b>-6 912 323,246</b>	<b>865 226,285</b>	<b>1 029 171,943</b>
AC11 Investissements de recherche et développement		7 777 549,531	-6 912 323,246	865 226,285	1 029 171,943
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		0,000	0,000	0,000	0,000
AC13 Fonds commercial		0,000	0,000	0,000	0,000
AC14 Acomptes versés		0,000	0,000	0,000	0,000
<b>AC2 Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>A.1</b>	<b>21 846 947,421</b>	<b>-14 005 509,377</b>	<b>7 841 438,044</b>	<b>6 693 112,451</b>
AC21 Installations techniques et machines		18 587 733,582	-11 784 864,717	6 802 868,865	5 541 970,361
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		3 242 344,212	-2 220 644,660	1 021 699,552	1 138 569,463
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		16 869,627	0,000	16 869,627	12 572,627
<b>AC3 Placements</b>	<b>A.2</b>	<b>338 022 171,065</b>	<b>-19 909 617,381</b>	<b>318 112 553,684</b>	<b>291 518 974,454</b>
<b>AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées</b>		<b>50 796 395,657</b>	<b>-16 350 264,378</b>	<b>34 446 131,279</b>	<b>28 369 976,406</b>
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		20 918 634,971	-14 770 645,868	6 147 989,103	6 506 355,297
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		12 498 144,158	-1 579 618,510	10 918 525,648	6 284 166,109
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		17 379 616,528	0,000	17 379 616,528	15 579 455,000
<b>AC32 Placements dans les entreprises liées et participations</b>		<b>32 290 061,340</b>	<b>0,000</b>	<b>32 290 061,340</b>	<b>32 290 061,340</b>
AC321 Placements dans les entreprises liées et participations		32 290 061,340	0,000	32 290 061,340	32 290 061,340
AC322 Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises		0,000	0,000	0,000	0,000
AC323 Part dans les entreprises avec lien de participation		0,000	0,000	0,000	0,000
AC324 Bon et obligations émis par les entreprises avec un lien de participation		0,000	0,000	0,000	0,000
<b>AC33 Autres placements financiers</b>		<b>252 750 686,699</b>	<b>-3 559 353,003</b>	<b>249 191 333,696</b>	<b>228 698 379,599</b>
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		60 897 673,913	-3 559 353,003	57 338 320,910	59 747 771,256
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		113 653 012,786	0,000	113 653 012,786	93 153 012,786
AC333 Prêts hypothécaires		0,000	0,000	0,000	0,000
AC334 Autres Prêts		0,000	0,000	0,000	47 595,557
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		78 200 000,000	0,000	78 200 000,000	75 750 000,000
AC336 Autres		0,000	0,000	0,000	0,000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes		2 185 027,369	0,000	2 185 027,369	2 160 557,109
<b>AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>	<b>A.3</b>	<b>51 441 875,368</b>	<b>0,000</b>	<b>51 441 875,368</b>	<b>56 841 127,543</b>
AC510 Provisions pour primes non acquises		8 949 596,999	0,000	8 949 596,999	9 247 415,948
AC520 Provision d'assurance vie		0,000	0,000	0,000	0,000
AC530 Provisions pour sinistres Vie		0,000	0,000	0,000	0,000
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		42 492 278,369	0,000	42 492 278,369	47 593 711,595
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		0,000	0,000	0,000	0,000
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)		0,000	0,000	0,000	0,000
AC550 Provision d'égalisation et d'équilibrage		0,000	0,000	0,000	0,000
AC560 Autres provisions techniques (vie)		0,000	0,000	0,000	0,000
AC561 Autres Provisions		0,000	0,000	0,000	0,000
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte		0,000	0,000	0,000	0,000
<b>AC6 Créances</b>	<b>A.4</b>	<b>96 342 258,186</b>	<b>-34 597 472,599</b>	<b>61 744 785,587</b>	<b>67 944 391,847</b>
<b>AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe</b>		<b>65 948 733,273</b>	<b>-33 687 003,954</b>	<b>32 261 729,319</b>	<b>34 744 882,421</b>
AC611 Primes acquises et non émises	A.4.1	5 603 113,983	-2 933 635,809	2 669 478,174	5 141 876,433
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A.4.2	49 856 657,050	-28 511 783,428	21 344 873,622	22 050 243,218
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A.4.3	10 488 962,240	-2 241 584,717	8 247 377,523	7 552 762,770
<b>AC62 Créances nées d'opérations de réassurance</b>	<b>A.4.4</b>	<b>28 079 474,360</b>	<b>0,000</b>	<b>28 079 474,360</b>	<b>32 413 952,909</b>
<b>AC63 Autres créances</b>	<b>A.4.5</b>	<b>2 314 050,553</b>	<b>-910 468,645</b>	<b>1 403 581,908</b>	<b>785 556,517</b>
AC631 Personnel		622 305,882	-139 319,884	482 985,998	61 671,274
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		0,000	-9 305,456	-9 305,456	0,000
AC633 Débiteurs divers		1 691 744,671	-761 843,305	929 901,366	723 885,243
<b>AC64 Créances sur ressources spéciales</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>AC7 Autres éléments d'actif</b>	<b>A.5</b>	<b>27 228 434,456</b>	<b>-2 111 695,647</b>	<b>25 116 738,809</b>	<b>19 831 824,930</b>
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	A.5.1	9 453 985,390	-2 111 695,647	7 342 289,743	4 505 874,883
AC721 Frais d'acquisition reportés		11 163 665,664	0,000	11 163 665,664	9 457 433,612
AC722 Autres charges à répartir		0,000	0,000	0,000	0,000
<b>AC73 Comptes de régularisation actifs</b>	<b>A.5.2</b>	<b>6 610 783,402</b>	<b>0,000</b>	<b>6 610 783,402</b>	<b>5 868 516,435</b>
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		5 814 470,788	0,000	5 814 470,788	5 233 490,836
AC732 Estimations de réassurance		0,000	0,000	0,000	0,000
AC733 Autres comptes de régularisation		796 312,614	0,000	796 312,614	635 025,599
<b>Total des actifs</b>		<b>542 659 236,027</b>	<b>-77 536 618,250</b>	<b>465 122 617,777</b>	<b>443 858 603,168</b>

## Annexe n°2

## Capitaux propres et passifs

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>Capitaux Propres</b>			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		45 000 000,000	45 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital		36 160 475,729	29 902 845,121
CP4 Autres capitaux propres		5 089 299,941	5 089 299,941
CP5 Résultat reporté		24 892,898	645 101,775
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>86 274 668,568</b>	<b>80 637 246,837</b>
CP6 Résultat de l'exercice		15 578 793,649	12 849 522,327
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	CP1	<b>101 853 462,217</b>	<b>93 486 769,164</b>
<b>Passifs</b>			
<b>PA1 Autres passifs financiers</b>			
PA11 Emprunts obligataires		0,000	0,000
PA12 TCN émis par l'entreprise		0,000	0,000
PA13 Autres emprunts		0,000	0,000
PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers		0,000	0,000
<b>PA2 Provisions pour autres risques et charges</b>	P1	<b>15 102 726,576</b>	<b>12 562 156,219</b>
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires		0,000	0,000
PA22 Provisions pour impôts		0,000	0,000
PA23 Autres provisions		15 102 726,576	12 562 156,219
<b>PA3 Provisions techniques brutes</b>	P2	<b>274 704 281,782</b>	<b>260 020 973,181</b>
PA310 Provision pour primes non acquises	P2.1	46 676 210,381	42 355 699,684
PA320 Provision d'assurance vie		0,000	0,000
PA330 Provision pour sinistres (vie)		0,000	0,000
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	P2.2	217 409 173,659	208 429 661,334
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		0,000	0,000
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		5 622 178,729	4 518 395,908
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage		956 762,649	956 401,241
PA360 Autres provisions techniques (vie)		0,000	0,000
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	P2.3	4 039 956,364	3 760 815,014
<b>PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>	P3	<b>49 042 031,202</b>	<b>54 296 879,195</b>
<b>PA6 Autres dettes</b>	P4	<b>15 795 866,702</b>	<b>16 311 443,938</b>
<b>PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe</b>			
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P4.1	5 713 023,970	5 520 817,183
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance		0,000	0,000
<b>PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance</b>			
PA621 Dettes nées d'opérations de réassurance	P4.2	55 151,669	55 151,669
<b>PA63 Autres dettes</b>			
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	P4.3	10 027 691,063	10 735 475,086
PA632 Autres Dettes		5 100,000	3 600,000
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P4.3.1	760 315,090	657 294,166
PA634 Crédoeurs divers	P4.3.2	6 453 720,043	6 687 784,693
PA635 Concours Bancaires		2 808 555,930	3 386 796,227
PA635 Concours Bancaires		0,000	0,000
<b>PA64 Ressources spéciales</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>PA7 Autres passifs</b>	P5	<b>8 624 249,298</b>	<b>7 180 381,471</b>
PA71 Comptes de régularisation passif		8 624 249,298	7 180 381,471
PA72 Ecart de conversion		0,000	0,000
<b>Total des passifs</b>		<b>363 269 155,560</b>	<b>350 371 834,004</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>465 122 617,777</b>	<b>443 858 603,168</b>

Annexe n°3

## Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Notes	Exercice clos le 31/12/2020			Exercice clos le 31/12/2019
	Opérations Brutes	Cessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
<b>PRNV1 Primes Acquisées</b>	<b>181 578 538,836</b>	<b>-31 257 020,972</b>	<b>150 321 517,864</b>	<b>135 666 933,360</b>
PRNV11 Primes émises et acceptées	185 899 049,533	-30 959 202,023	154 939 847,510	138 295 232,181
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-4 320 510,697	-297 818,949	-4 618 329,646	-2 628 298,821
<b>PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</b>	<b>12 266 853,687</b>	<b>0,000</b>	<b>12 266 853,687</b>	<b>13 220 451,616</b>
<b>PRNV2 Autres produits techniques</b>	<b>46 404,743</b>	<b>0,000</b>	<b>46 404,743</b>	<b>31 503,112</b>
<b>CHNV1 Charges de Sinistres</b>	<b>-109 852 553,226</b>	<b>5 117 220,602</b>	<b>-104 735 332,624</b>	<b>-108 187 008,588</b>
CHNV11 Montants payés	-101 271 639,858	10 122 718,533	-91 148 921,325	-103 041 669,796
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-8 580 913,368	-5 005 497,931	-13 586 411,299	-5 145 338,792
<b>CHNV2 Variation des autres provisions techniques</b>	<b>-279 141,350</b>	<b>0,000</b>	<b>-279 141,350</b>	<b>-676 472,782</b>
<b>CHNV3 Participations aux bénéfices et ristournes</b>	<b>-2 729 434,012</b>	<b>828 512,973</b>	<b>-1 900 921,039</b>	<b>-1 777 346,634</b>
<b>CHNV4 Frais d'exploitation</b>	<b>-39 730 797,619</b>	<b>7 854 737,871</b>	<b>-31 876 059,748</b>	<b>-24 077 024,642</b>
CHNV41 Frais d'acquisition	-38 409 989,904	0,000	-38 409 989,904	-31 429 517,748
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	1 706 232,052	0,000	1 706 232,052	2 269 034,450
CHNV43 Frais d'administration	-3 027 039,767	0,000	-3 027 039,767	-2 868 994,067
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	0,000	7 854 737,871	7 854 737,871	7 952 452,723
<b>CHNV5 Autres charges techniques</b>	<b>-7 806 594,733</b>	<b>0,000</b>	<b>-7 806 594,733</b>	<b>-4 847 791,318</b>
<b>CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>Résultat Technique Non Vie</b>	<b>33 493 276,326</b>	<b>-17 456 549,526</b>	<b>16 036 726,800</b>	<b>9 353 244,124</b>

Annexe n°4

## Etat de résultat technique de l'Assurance Vie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Notes	Exercice clos le 31/12/2020			Exercice clos le 31/12/2019
	Opérations Brutes	Cessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
<b>PRV1 Primes</b>	<b>2 703 872,222</b>	<b>-114 453,996</b>	<b>2 589 418,226</b>	<b>2 944 415,399</b>
PRV11 Primes émises et acceptées	2 703 872,222	-114 453,996	2 589 418,226	2 944 415,399
<b>PRV2 Produits de placements</b>	<b>80 174,843</b>	<b>0,000</b>	<b>80 174,843</b>	<b>80 499,025</b>
PRV21 Revenus des placements	80 174,843	0,000	80 174,843	80 499,025
PRV22 Autres produits des placements	0,000	0,000	0,000	0,000
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	0,000	0,000	0,000	0,000
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>PRV3 Plus values non réalisées sur placements</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>PRV4 Autres produits techniques</b>	<b>6 908,447</b>	<b>0,000</b>	<b>6 908,447</b>	<b>6 346,079</b>
<b>CHV1 Charges de sinistres</b>	<b>-1 254 082,902</b>	<b>855,460</b>	<b>-1 253 227,442</b>	<b>-564 279,141</b>
CHV11 Montants payés	-855 483,945	96 790,755	-758 693,190	-831 759,140
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-398 598,957	-95 935,295	-494 534,252	267 479,999
<b>CHV2 Variation des Provisions Techniques</b>	<b>-361,408</b>	<b>0,000</b>	<b>-361,408</b>	<b>-75 471,340</b>
CHV21 Provisions d'assurance vie	0,000	0,000	0,000	0,000
CHV22 Autres provisions techniques	-361,408	0,000	-361,408	-75 471,340
CHV23 Provision pour contrat en unité de compte	0,000	0,000	0,000	0,000
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-106 998,612	0,000	-106 998,612	-105 002,467
<b>CHV4 Frais d'exploitation</b>	<b>-300 076,714</b>	<b>0,000</b>	<b>-300 076,714</b>	<b>-349 917,397</b>
CHV41 Frais d'acquisition	-269 931,342	0,000	-269 931,342	-317 845,514
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	0,000	0,000	0,000	0,000
CHV43 Frais d'Administration	-30 145,372	0,000	-30 145,372	-32 071,883
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>CHV5 Autres charges techniques</b>	<b>-107 106,822</b>	<b>0,000</b>	<b>-107 106,822</b>	<b>-90 174,273</b>
<b>CHV9 Charges de placements</b>	<b>-15 846,495</b>	<b>0,000</b>	<b>-15 846,495</b>	<b>-15 005,284</b>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-14 563,637	0,000	-14 563,637	-10 325,357
CHV92 Correction de valeur sur placements	0,000	0,000	0,000	0,000
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-1 282,858	0,000	-1 282,858	-4 679,927
<b>Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>Résultat Technique Vie</b>	<b>1 006 482,559</b>	<b>-113 598,536</b>	<b>892 884,023</b>	<b>1 831 410,601</b>

## Annexe n°5

## Etat de résultat

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
<b>Résultat Technique de l'assurance Non Vie</b>		<b>16 036 726,800</b>	<b>9 353 244,124</b>
<b>Résultat Technique de l'assurance Vie</b>		<b>892 884,023</b>	<b>1 831 410,601</b>
<b>PRNT1 Produits des placements Assurance Non Vie</b>		<b>20 897 021,202</b>	<b>22 034 618,028</b>
PRNT11 Revenus des placements		20 897 021,202	22 034 618,028
PRNT12 Produits des autres placements		0,000	0,000
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements		0,000	0,000
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		0,000	0,000
<b>CHNT1 Charges des placements de l'Assurance Non Vie</b>		<b>-4 130 280,122</b>	<b>-4 107 325,488</b>
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-4 130 280,122	-4 107 325,488
CHNT12 Correction de valeurs sur placements		0,000	0,000
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		0,000	0,000
<b>PRNT3-B Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</b>		<b>-12 266 853,687</b>	<b>-13 220 451,616</b>
PRNT2 Autres produits non techniques		554 799,317	1 559 162,486
CHNT3 Autres charges non techniques		-15 969,731	-275 655,468
<b>Résultats provenant des activités ordinaires</b>		<b>21 968 327,802</b>	<b>17 175 002,667</b>
CHNT4 Impôts sur le Résultat		-5 741 910,093	-3 983 995,050
<b>Résultats provenant des activités ordinaires après impôts</b>		<b>16 226 417,709</b>	<b>13 191 007,617</b>
PRNT4 Gains extraordinaires		0,000	0,000
CHNT5 Pertes extraordinaires		-647 624,060	-341 485,290
<b>Résultat Net de l'exercice</b>		<b>15 578 793,649</b>	<b>12 849 522,327</b>
PRNT5 Effet des modifications comptables (nets d'impôts)-Produits		0,000	0,000
CHNT6 Effet des modifications comptables (nets d'impôts)-Charges		0,000	0,000
<b>Résultat net après modifications comptables</b>		<b>15 578 793,649</b>	<b>12 849 522,327</b>

## Annexe n°6

## Tableau des engagements reçus et donnés

*(Exprimé en Dinars tunisiens)*

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>Total Engagements reçus</b>		<b>1 235 122,843</b>	<b>1 249 762,431</b>
Engagements hypothécaires reçus sur prêts octroyés		0,000	0,000
Aval, caution de garantie sur convention de portage		554 719,926	554 719,926
Avals, cautions de garantie sur les agents généraux		680 402,917	695 042,505
<b>Total Engagements donnés</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
Avals, cautions de garanties octroyés au titre de l'appel d'offre		0,000	0,000
Titres et actifs acquis avec engagements de revente		0,000	0,000
Autres engagements sur titres, actifs et revenus		0,000	0,000
Autres engagements donnés		0,000	0,000
<b>Total Valeurs reçues en nantissements des cessionnaires et des rétro-cessionnaires</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>Total Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>Total Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>Total Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>

Annexe n°7

## Etat de flux de trésorerie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>			
Encaissements des primes reçues des assurés		202 569 365,752	190 385 753,195
Sommes versées pour paiement des sinistres		-89 914 627,855	-107 285 071,019
Encaissements des primes reçues (acceptations)		0,000	0,000
Sommes versées pour les sinistres (acceptations)		0,000	0,000
Commissions versées sur les acceptations		0,000	0,000
Décaissements de primes pour les cessions		-20 645 249,295	-14 389 214,677
Encaissements des sinistres pour les cessions		8 606 025,343	6 488 867,998
Commissions reçues sur les cessions		0,000	0,000
Commissions versées aux intermédiaires		-14 892 497,769	-14 382 861,389
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-31 461 549,292	-25 897 133,237
Variation des dépôts auprès des cédantes		0,000	0,000
Variation des espèces reçues des cessionnaires		0,000	0,000
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		-82 529 819,899	-170 423 079,395
Encaissements liés à la cession de placements financiers		55 925 102,746	154 099 661,120
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-36 470 101,598	-31 197 384,438
Produit financiers reçus		18 986 222,299	18 911 533,625
Impôts sur les bénéfices payés		0,000	0,000
Autres mouvements		0,000	0,000
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>10 172 870,432</b>	<b>6 311 071,783</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		0,000	0,000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		0,000	998 248,000
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation		0,000	0,000
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		0,000	0,000
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0,000	0,000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0,000	0,000
<b>Flux de trésorerie provenant de l'investissement</b>		<b>0,000</b>	<b>998 247,584</b>
<b>Flux de trésorerie provenant du Financement</b>			
Encaissements suite à l'émission d'actions		0,000	0,000
Dividendes et autres distributions		-7 065 199,839	-6 817 517,255
Encaissements provenant d'emprunts		0,000	0,000
Remboursements d'emprunts		0,000	0,000
Augmentation/Diminutions des ressources spéciales		0,000	0,000
<b>Total des Flux de trésorerie provenant du financement</b>		<b>-7 065 199,839</b>	<b>-6 817 517,255</b>
<b>Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités</b>			
		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>			
		<b>3 107 670,593</b>	<b>491 802,112</b>
<b>Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse-VB début de période</b>		<b>6 346 314,797</b>	<b>5 854 512,685</b>
<b>Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse-VB fin de période</b>		<b>9 453 985,390</b>	<b>6 346 314,797</b>



## **Notes aux états financiers**

### **NORMALISATION COMPTABLE**

Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :

- Norme comptable n° 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

## **II, LES PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES**

### **1. PRIMES EMISES ET ACCEPTEES**

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes, Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les primes à annuler ne sont pas décomptées, En effet, conformément à la norme NC27, cette opération doit se faire lors de l'arrêté annuel des comptes, Les primes acquises et non émises et dans le cas où les éléments de base pour l'estimation parviennent tardivement, leurs impacts sur le résultat intermédiaire sont neutralisés par prudence.

## **2. OPERATIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE NON-VIE**

Les provisions techniques comprennent :

### **2.1 Provisions pour primes non acquises :**

C'est la portion des primes qui, à la clôture de l'exercice, continue à garantir le risque pour les exercices ultérieurs.

Lors de chaque arrêté comptable, les entreprises d'assurance doivent déclarer et comptabiliser séparément pour chacune des catégories d'assurance les provisions pour primes non acquises relatives aux contrats en cours. Ainsi, dans le cas où la garantie accordée porte sur plusieurs exercices comptables, seule la part de la prime qui correspond à la période de garantie de l'exercice en cours doit être intégrée dans les revenus de la période.

Les provisions pour primes non acquises sont calculées sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est-à-dire la prime du risque majorée des chargements.

À la fin de chaque exercice, cette provision (PPNA) est calculée par le GAT selon la méthode de prorata temporis (méthode inventaire permanent) appliquée à toutes les quittances vivantes à la date de la clôture comptable.

### **2.2 Frais d'acquisition reportés :**

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation figurant au niveau du compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

### **2.3 Provisions pour sinistres à payer :**

La provision pour sinistres à payer correspond à une évaluation du montant qui sera versé postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice.

Les provisions comportent deux types de sinistres restant à payer :

- Les sinistres dont l'évaluation est définitive, connue et pour lesquels il ne demeure que le mouvement de trésorerie à générer.
- Les sinistres pour lesquels l'évaluation n'est pas définitive et ayant fait ou non l'objet de règlements partiels.

**Mode de calcul :**

La provision pour sinistres à payer est, sans préjudice des règles spéciales aux catégories d'assurance automobile et d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, calculée brute de réassurance, par catégorie de risque, exercice par exercice et dossier par dossier.

Le calcul tient compte des considérations suivantes :

- La provision est constituée séparément pour chaque sinistre à concurrence du montant prévisible des charges futures. Lorsqu'à la suite d'un sinistre, une indemnité a été fixée par une décision de justice définitive ou non, les sommes à mettre en provision doivent, dans les limites du maximum de garantie fixée par le contrat, être au moins égales à cette indemnité, diminuées, le cas échéant, des acomptes déjà versés. La provision pour sinistre à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à exercer.
- Cette provision doit tenir compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan. Pour le calcul de cette provision, il est tenu compte de l'expérience du passé en ce qui concerne le nombre et le montant des sinistres déclarés après la clôture du bilan.
- Dans le calcul de la provision, il est tenu compte des frais de gestion des sinistres quelle que soit leur origine. Ces frais doivent être évalués sur la base des frais réels de gestion des sinistres. Et dans tous les cas, le montant inclus dans les provisions pour sinistres à payer au titre des frais de gestion des sinistres ne doit pas être inférieur à 5% du montant des provisions pour sinistres à payer.
- La provision pour sinistres à payer afférente à l'assurance automobile est estimée en procédant à une évaluation distincte :
  - Des sinistres corporels correspondant à des risques de responsabilité civile.
  - Des sinistres matériels correspondant à des risques de responsabilité civile.
  - Des sinistres corporels correspondant aux risques autres que les risques de responsabilité civile.
  - Des sinistres matériels correspondant aux risques autres que les risques de responsabilité civile.
  - Les sinistres corporels sont évalués dossier par dossier.
  - Les sinistres matériels sont évalués en utilisant concurremment les trois méthodes suivantes :
    - Evaluation dossier par dossier.
    - Evaluation par référence au coût moyen des sinistres des exercices antérieurs.
    - Evaluation basée sur les cadences de règlements observés dans l'entreprise au cours des exercices antérieurs.
  - L'évaluation la plus élevée étant seule retenue.

- La provision pour sinistres à payer afférente à l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles se compose des éléments suivants :
  - Une provision pour sinistres graves : Elle représente la valeur estimative des dépenses à prévoir pour le service des rentes et des appareils de prothèse lorsque le capital constitutif n'a pas été inscrit à la provision mathématique des rentes.
  - Une provision pour indemnité journalière et frais : Elle représente la valeur estimative des dépenses restant à effectuer à titre d'indemnités journalières et à titre de frais, notamment des frais médicaux, des frais pharmaceutiques, des frais d'hospitalisation, des frais judiciaires, des frais des déplacements etc,,

La provision pour sinistres graves et la provision pour indemnité journalière et frais sont calculées exercice par exercice et dossier par dossier.

#### **Méthodologie GAT :**

Pour l'estimation de la provision pour sinistres à payer (PSAP), le GAT procède à l'inventaire physique des dossiers de sinistres.

Pour les sinistres automobiles matériels, les résultats de l'inventaire seront confrontés à l'estimation des PSAP fournis par les méthodes de cadence de règlements et des coûts moyens et c'est l'estimation la plus élevée qui sera retenue.

Pour l'ouverture de ses dossiers sinistres, le GAT adopte, la méthodologie suivante :

#### **En assurance Automobile :**

L'évaluation des coûts d'ouverture des dossiers sinistres automobile corporels et matériels dépend de plusieurs facteurs :

- L'existence de tiers ;
- L'existence d'un cas de rejet ou non ;
- Les garanties du contrat ;
- La responsabilité de notre assuré ;
- La nature des pièces justificatives fournies ;
- Les circonstances de l'accident ainsi que des dégâts matériels et corporels causés.

#### **En Risques divers :**

Au cas par cas, en fonction de la déclaration ; la compagnie rentre en contact avec l'assuré pour savoir si une expertise est à envoyer ou pas.

Au vu du rapport préliminaire de l'expert, le dossier est ouvert avec l'évaluation stipulée.

Si le sinistre est un vol, l'ouverture est faite sur la base de la déclaration du client, Un expert est envoyé pour constater l'infraction.

**Les sinistres grêles :** sont provisoirement évalués au capital assuré, le montant définitif est ajusté par l'établissement du PV de constatation 2 à 3 jours du sinistre (représentant du GAT, l'expert et l'agriculteur).

**Mortalité du bétail :** ouverture valeur de la bête – la franchise, si avortement ou perte de produit. L'évaluation sera faite en % de la valeur de la mère (10 à 15%).

Individuel accident : ouverture à 100 dinars, Dès que l'information est disponible pour le sinistre, il est ouvert au capital assuré.

**En Risques d'entreprise :**

L'ouverture du dossier se fait au cas par cas sur la base des informations communiquées à la compagnie ou sur la base d'un rapport d'expertise.

**2.4 Provision pour chargement de gestion sur les SAP constitués :**

En ce qui concerne le chargement de gestion : le GAT confronte le taux de chargement effectif par rapport au minimum réglementaire fixé à 5% par l'arrêté ministériel du 27 février 2001 et adopte le taux supérieur pour l'appliquer à la somme des sinistres à payer retenues et des tardifs constatés par branche d'activité.

Les taux de chargements sont issus des états analytiques de répartition des charges (par nature / par destination).

**2.5 Provision pour sinistres tardifs et dérivés des sinistres (IBNR & IBNER) :**

**Définition (Réf : NCT 29) :**

Les sinistres tardifs sont les sinistres survenus antérieurement à la date de clôture mais dont la survenance n'a pas été portée, à la date d'inventaire, à la connaissance de la compagnie.

**Mode de calcul :**

Les tardifs sont calculés sur une base historique ou à travers des méthodes statistiques reconnues à l'échelle internationale.

En ce qui concerne le code des assurances, il a classé les tardifs parmi les sinistres à payer sans évoquer une méthode de calcul bien précise.

**Méthodologie GAT :**

Le GAT calcule ses tardifs à travers un logiciel spécialisé qui permet de projeter les tardifs à partir des règlements effectivement réalisés et ce sur une durée bien définie.

**Description de l'applicatif utilisé :**

SolvaRisk IBNR est une application de modélisation, d'évaluation et d'audit des sinistres déclarés tardifs IBNR (Incurred But Not Reported). Le logiciel intègre un validateur d'état des données IBNR composant le portefeuille pris en charge, Elle intègre aussi un puissant calculateur configurable à travers une interface

de paramétrage à la volée opérant en temps réel permettant de simuler dynamiquement différents scénarios.

Les tardifs seront chargés par branche suivant les taux de chargements adoptés et ce au même titre que les sinistres à payer.

## **2.6 Provisions pour PB et ristournes non-vie :**

### **Définition :**

Il s'agit des montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités.

Cette provision fera l'objet d'utilisation au cours de/ou des exercices ultérieurs.

Cette provision comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats dans la mesure où ces montants constituent l'allocation d'un excédent ou d'un profit résultant des opérations ou un remboursement partiel de primes, effectué sur la base de la performance des contrats.

### **Mode de calcul :**

Le montant de la provision pour participation aux bénéfices et ristournes est déterminé eu égard aux obligations réglementaires et/ou contractuelles ou alors résulte d'une décision de gestion prise par la compagnie.

### **Méthodologie de calcul GAT :**

Pour la partie provisions pour participations bénéficiaires, le GAT utilise une méthode statistique basée sur les règlements effectifs moyens des 3 dernières années et par branche sur tout ce qui est participations bénéficiaires, Idem pour les ristournes.

## **3. OPERATIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE VIE**

### **Définition :**

Il s'agit de la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

### **Mode de calcul :**

Lors de chaque arrêté de comptes, les entreprises d'assurance doivent inscrire dans les provisions pour sinistres à payer le montant correspondant aux sinistres survenus mais non encore réglés aux bénéficiaires des contrats. Ce montant doit être majoré des frais de règlement des sinistres. En contrepartie, les provisions mathématiques d'assurance vie relatives aux contrats concernés doivent être exclues des provisions mathématiques d'assurance vie.

### **Méthodologie GAT :**

Le GAT inscrit dans cette provision tous les sinistres qui sont survenus mais non encore réglés aux bénéficiaires et ce en déclassant le contrat arrivé à maturité ou sinistré des provisions mathématiques vie.

Ce montant peut être estimé avec précision à partir des fichiers de calcul des PM vie et en l'ajustant par les sinistres déclarés.

#### **4. Autres provisions :**

##### **4.1 Prévision des recours à encaisser**

###### **Définition :**

Il s'agit du produit à attendre des actions exercées par une entreprise d'assurance en vue d'obtenir, par le responsable d'un préjudice, le remboursement d'une indemnité ou partie d'indemnité de sinistres versées au titre d'un sinistre.

###### **Mode de calcul :**

Le code des assurances à travers l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001 est resté muet quant au mode de calcul de cette provision.

###### **Méthodologie GAT :**

Le GAT utilise, pour la branche automobile, l'inventaire des dossiers pour le montant du recours à encaisser.

Pour les autres branches, le GAT utilise une méthode statistique qui consiste en une moyenne basée sur les recours effectivement encaissés durant les 3 dernières années par branche multipliés par le pourcentage du chiffre d'affaires.

##### **4.2 Provisions mathématiques des rentes**

###### **Définition :**

Il s'agit de la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice.

###### **Mode de calcul :**

Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice et doivent être calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues.

Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

###### **Méthodologie GAT :**

La provision mathématique des rentes accident de travail est calculée par application de l'arrêté du 29 avril 1995 du barème de conversion de rentes allouées aux victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles ou à leur ayant droit.

Ce barème est fixé en fonction de l'âge des crédientiers. L'âge du crédientier est calculé en prenant la différence entre le millésime de la date de rachat et celui de la date de naissance.

Lorsqu'il y a plusieurs ayants droit, la rente collective qui leur a été attribuée est, pour le calcul, divisé en plusieurs parties égales sur chaque tête et le capital de rachat résulte de la somme des capitaux calculés séparément comme si chaque fraction de rente était individuelle.

La provision mathématique des rentes accident de travail est calculée tête par tête en multipliant les coefficients par âge fixés dans l'arrêté du 29 avril 1995 au montant de rente annuel.

La valeur de rachat proposé par le GAT oscille entre 60 % et 80 % du capital constitutif calculé avec la table 1 Fr de rente.

#### **4.3 Provision pour risques en cours**

##### **Définition :**

La provision pour risques en cours est définie comme étant le montant à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer et est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais (y compris les frais d'administration) liés aux contrats d'assurance en cours excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

##### **Mode de calcul :**

Pour évaluer les provisions pour risques en cours l'entreprise calcule, par branche d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachées à l'exercice courant et à l'exercice précédent et des frais d'administration autre que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, elle rapporte ce total au montant de primes brutes émises au cours de ces exercices corrigé de la variation sur la même période des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises, si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

##### **Méthodologie GAT :**

Il s'agit d'une provision constituée pour faire face à un déséquilibre tarifaire en complément des PNA.

Le GAT calcule les provisions pour risques en cours par branche d'assurance (en regroupant les garanties constitutives de la catégorie).

Les catégories d'assurances utilisées sont ceux prévu par l'arrêté du ministre des finances du 2 janvier 1993 fixant la liste des catégories d'assurances tel que prévu à l'art 49 du code des assurances.

#### **4.4 Provision pour égalisation :**

##### **Définition :**

Il s'agit des montants provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux.

##### **Mode de calcul :**



Les provisions d'égalisation comprennent les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

**Méthodologie GAT :**

Cette provision est égale à la somme de la réserve de stabilité et de 5% des primes relatives à la garantie groupe décès.

**4.5 Provision pour équilibrage :**

**Définition :**

Il s'agit des montants provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux.

**Mode de calcul :**

La provision d'équilibrage est alimentée pour chacun des exercices successifs par un prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 150% du montant annuel le plus élevé des primes ou cotisations d'assurance nette au cours des cinq exercices précédents.

**Méthodologie GAT :**

Après le calcul des résultats techniques par branche, une provision d'équilibrage est systématiquement constituée pour tout excédent technique sur les assurances cautions et grêle et ce par un prélèvement de 75% du montant de cet excédent.

Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dans le cas où la réserve constituée devient supérieure ou égale à 150% du montant annuel des primes nettes au cours des 5 derniers exercices.

**4.6 Provisions techniques à la charge des réassureurs :**

Les provisions techniques correspondant aux opérations de réassurance acceptées sont les suivantes :

- Provision pour sinistres à payer : valeur estimative des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés, y compris les capitaux constitutifs des rentes non encore mises à la charge de l'entreprise ;
- Provision pour primes non acquises : fraction de primes qui correspond à la durée restant à courir pour un contrat ou un ensemble de contrats après la clôture de l'exercice considéré et jusqu'au terme de la garantie ;
- Provision pour risques en cours : provisions constituées en sus de la provision pour primes non acquises pour couvrir les risques à assumer par l'entreprise de réassurance après la clôture de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux garanties en cours excédant le montant des primes non acquises et des primes restant à émettre nettes de primes restant à annuler, relatives auxdites garanties, jusqu'à la date de la première

échéance de prime pouvant donner lieu à révision de la prime par le réassureur ou, à défaut jusqu'au terme du contrat.

#### **4.7 Provisions pour dépréciation des créances :**

A la date de la clôture, GAT applique la décision du collège du CGA n°24 du 29 mars 2017 fixant la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances :

Créances sur les assurés :

- 1- Les primes d'assurance objet de litiges doivent être totalement provisionnées ;
- 2- En ce qui concerne les créances sur les assurés :
  - les créances remontant à l'année d'émission (N) sont à provisionner à hauteur de 0% ;
  - les créances remontant à l'année d'émission (N-1) sont à provisionner à hauteur de 20% ;
  - les créances remontant à l'année d'émission (N-2) et antérieures sont à provisionner en totalité (100%).

Créances sur les intermédiaires :

Les primes d'assurance émises et non recouvrées par les intermédiaires sont provisionnées à 100%.

#### **5. PLACEMENTS**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements nets des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC26.

Les placements englobent les titres de participation, les emprunts obligataires et les bons de trésor négociables en bourse, les dépôts en espèces auprès des cédantes en représentation des engagements techniques, les cautionnements et les prêts au personnel à plus d'un an.

La méthode utilisée pour l'évaluation des placements est celle du coût moyen pondéré (CMP).

Les dépréciations financières constatées sur chaque catégorie de titres cotés de même nature entre le coût d'acquisition et le cours boursier moyen du mois de décembre 2014 font l'objet d'une provision.

Les actions non cotées font l'objet d'une provision de dépréciation financière pour les titres dont la valeur comptable nette est inférieure à la valeur mathématique.

#### **LA CONSTATATION DES CHARGES PAR DESTINATION :**

En application de la norme comptable relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance exigeant le passage de la comptabilité par nature à la comptabilité par destination, nous avons procédé à l'opération de déversement après avoir comptabilisé toutes les charges de l'exercice par nature.

Il est à préciser que les destinations telles que définies par le nouveau système comptable des entreprises d'assurance sont :

- Les frais de gestion sinistres
- Les frais d'acquisition des contrats
- Les frais d'administration
- Les frais de gestion des placements
- Les autres charges techniques

A l'exception des charges de sinistres directement affectées, les charges comptabilisées initialement par nature (frais de personnel, commissions des agents généraux, amortissements, frais généraux, impôts et taxes) ont été déversées dans des comptes de charges par destination selon les critères suivants :

<b>Charge par nature</b>	<b>Clés de répartition</b>
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Amortissement	Superficie, parc informatique
Frais de siège	Superficie occupée par destination
Frais généraux	Masse salariale, nombre de dossiers en archive
Contentieux Primes	Valeur des primes en contentieux

Il est à noter, par ailleurs, que les provisions comptabilisées au titre des dépréciations des comptes agents et des comptes de la réassurance ont été affectées aux autres charges techniques conformément au paragraphe 5 de la norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

### **III. Les notes aux états financiers :**

Les présentes notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2020 ont pour objectif de présenter les bases retenues pour l'établissement de ces états financiers et les choix particuliers des principes comptables adoptés par GAT ASSURANCES et d'analyser les montants figurant dans le corps du bilan et des états de résultats.

Les états financiers présentés au 31 Décembre 2020 sont établis selon les règles prévues par la norme comptable générale NC n° 01, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles d'assurance et de réassurance.

Les principes et méthodes comptables pertinents appliqués pour l'évaluation et la présentation des éléments des états financiers sont les suivants :

#### **LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Le bilan clos au 31 Décembre 2020 totalise 465 122 617.777 dinars contre 443 858 603.168 dinars au 31 Décembre 2019 accusant ainsi une augmentation de 5%.

Les primes émises et acceptées nettes d'impôts et d'annulation s'élèvent jusqu'au 31 Décembre 2020 à 191 075 320.014 dinars contre 174 525 572.211 dinars jusqu'au 31 Décembre 2019, accusant ainsi une augmentation de 9.5 %.

La situation au 31 Décembre 2020 dégage un bénéfice net d'impôt de 15 578 793.649 dinars contre un bénéfice de 12 849 522.327 dinars au 31 décembre de l'exercice précédent.

Les placements de GAT ASSURANCES totalisent 31 Décembre 2020 un montant net de 318 112 553.684 dinars contre 291 518 974.454 dinars au 31 Décembre 2019, soit une augmentation de 26 593 579.230 dinars.

Les provisions techniques nettes de recours ont enregistré une augmentation de 14 683 308.601 dinars en passant de 260 020 973.181 dinars au 31 Décembre 2019 à 274 704 281.782 au 31 Décembre 2020.

## 1- LES NOTES COMPLEMENTAIRES

### F.1 - NOTES SUR LE BILAN

#### F.1.1 - L'ACTIF

##### Note A1 : ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS

Les actifs corporels et incorporels totalisent au 31 Décembre 2020 une valeur comptable nette de 8 706 664,329 dinars contre 7 722 284,394 dinars au 31 Décembre 2019, le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019		
	Valeurs Brutes	Amorts et Prov	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Amorts et Prov	Valeur Comptable Nette
<b>Actifs incorporels</b>	<b>7 777 549,531</b>	<b>-6 912 323,246</b>	<b>865 226,285</b>	<b>7 574 395,562</b>	<b>-6 545 223,619</b>	<b>1 029 171,943</b>
Investissements de recherche & développement	1 279 162,544	-1 279 162,543	0,001	1 279 162,544	-1 279 162,543	0,001
Ressources Externes Intégration	2 214 180,460	-1 604 297,209	609 883,251	2 038 526,801	-1 336 947,845	701 578,956
Fonds commercial	35 000,000	-35 000,000	0,000	35 000,000	-35 000,000	0,000
Logiciels	4 249 206,527	-3 993 863,494	255 343,033	4 221 706,217	-3 894 113,231	327 592,986
<b>Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>21 846 947,421</b>	<b>-14 005 509,377</b>	<b>7 841 438,044</b>	<b>20 028 591,743</b>	<b>-13 335 479,292</b>	<b>6 693 112,451</b>
Installations techniques et machines	18 587 733,582	-11 784 864,717	6 802 868,865	16 852 357,470	-11 310 387,109	5 541 970,361
Autres installations, outillages et mobiliers	3 242 344,212	-2 220 644,660	1 021 699,552	3 163 661,646	-2 025 092,183	1 138 569,463
Comptes versés et immobilisations corporelles en cours	16 869,627	0,000	16 869,627	12 572,627	0,000	12 572,627
<b>Total</b>	<b>29 624 496,952</b>	<b>-20 917 832,623</b>	<b>8 706 664,329</b>	<b>27 602 987,305</b>	<b>-19 880 702,911</b>	<b>7 722 284,394</b>

##### Note A2 : PLACEMENTS

Les placements totalisent au 31 Décembre 2020 une valeur comptable nette de 318 112 553,684 dinars contre 291 518 974,454 dinars au 31 Décembre 2019, le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	33 416 779,129	-16 350 264,378	17 066 514,751	28 662 245,729	-15 871 724,323	12 790 521,406
Parts et actions des sociétés immobilières non cotées	17 379 616,528	0,000	17 379 616,528	15 579 455,000	0,000	15 579 455,000
Bon de trésors et obligations	113 653 012,786	0,000	113 653 012,786	93 153 012,786	0,000	93 153 012,786
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	85 407 687,513	-3 473 432,203	81 934 255,310	88 443 416,920	-2 822 685,281	85 620 731,639
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	7 780 047,740	-85 920,800	7 694 126,940	6 417 100,957	0,000	6 417 100,957
Autres prêts et effets assimilés	0,000	0,000	0,000	47 595,557	0,000	47 595,557
Autres dépôts	78 200 000,000	0,000	78 200 000,000	75 750 000,000	0,000	75 750 000,000
Dépôts auprès des entreprises cédantes	2 185 027,369	0,000	2 185 027,369	2 160 557,109	0,000	2 160 557,109
<b>Total</b>	<b>338 022 171,065</b>	<b>-19 909 617,381</b>	<b>318 112 553,684</b>	<b>310 213 384,058</b>	<b>-18 694 409,604</b>	<b>291 518 974,454</b>

##### Note A3 : PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

Ce poste figure au bilan arrêté au 31/12/2020 pour un montant de 51 441 875,368 dinars contre 56 841 127,543 dinars au 31 décembre de l'exercice précédent.

Ce montant représente la quote-part des réserves techniques mise à la charge des réassureurs. Le détail de ce poste par nature de réserves se présente comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Part des réassureurs dans les PPNA	8 949 596,999	9 247 415,948
Part des réassureurs dans les provisions pour SAP	42 492 278,369	47 593 711,595
<b>Total</b>	<b>51 441 875,368</b>	<b>56 841 127,543</b>

## Note A4 : CREANCES

Les Créances totalisent au 31 Décembre 2020 une valeur comptable nette de 61 744 785,587 dinars contre 67 944 391,847 dinars au 31 Décembre 2019. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Primes acquises et non émises	5 603 113,983	-2 933 635,809	2 669 478,174	7 331 830,458	-2 189 954,025	5 141 876,433
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	49 856 657,050	-28 511 783,428	21 344 873,622	45 195 691,390	-23 145 448,172	22 050 243,218
Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	10 488 962,240	-2 241 584,717	8 247 377,523	9 409 347,487	-1 856 584,717	7 552 762,770
Créances nées d'opérations de réassurance	28 079 474,360	0,000	28 079 474,360	32 413 952,909	0,000	32 413 952,909
Personnel	622 305,882	-139 319,884	482 985,998	210 296,614	-148 625,340	61 671,274
Débiteurs divers	1 691 744,671	-771 148,761	920 595,910	1 485 728,548	-761 843,305	723 885,243
<b>Total</b>	<b>96 342 258,186</b>	<b>-34 597 472,599</b>	<b>61 744 785,587</b>	<b>96 046 847,406</b>	<b>-28 102 455,559</b>	<b>67 944 391,847</b>

### A 4.1 – PRIMES ACQUISES ET NON EMISES :

Ce poste présente au 31 Décembre 2020 un solde net de 2 669 478,174 dinars contre 5 141 876,433 dinars au 31 Décembre 2019. Les primes à annuler viennent en déduction des primes acquises et non émises et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
PANE Brute	5 603 113,983	7 331 830,458
Primes à annuler	-2 933 635,809	-2 189 954,025
<b>Total</b>	<b>2 669 478,174</b>	<b>5 141 876,433</b>

Le détail des primes acquises et non émises par branche se présente comme suit :

Branches	31/12/2020	31/12/2019
Automobile	87 743,008	44 299,877
Incendie	719 989,210	631 633,072
Transport	1 306 044,886	1 259 868,074
Risques Divers	64 651,123	46 177,164
Groupe	3 047 569,703	4 893 483,000
Assurance voyage	0,000	15 886,168
Risques spéciaux	104 438,043	94 562,144
Responsabilité Civile	272 678,010	345 920,959
<b>Total</b>	<b>5 603 113,983</b>	<b>7 331 830,458</b>

Le détail des primes à annuler par branche se présente comme suit :

Branches	31/12/2020	31/12/2019
Automobile	1 345 870,166	1 051 332,390
Incendie	375 143,319	195 630,780
Transport	44 429,397	49 042,840
Risques Divers	167 618,678	107 857,330
Groupe	750 317,525	525 617,409
Assurance voyage	23 361,980	79 345,176
Risques spéciaux	144 505,972	94 315,240
Responsabilité Civile	82 388,772	86 812,860
<b>Total</b>	<b>2 933 635,809</b>	<b>2 189 954,025</b>

#### A 4.2 – AUTRES CREANCES NEES D'OPERATIONS D'ASSURANCES DIRECTES :

Ce poste présente au 31 Décembre 2020 un solde net de 21 344 873,622 dinars contre 22 050 243,218 dinars au 31 Décembre 2019. Il englobe les primes à recevoir, les autres créances sur les agents et succursales et les comptes courants co-assureurs et se détaille comme suit :

Les provisions constituées au titre des primes à recevoir et des créances sur les agents et succursales totalisent à fin 2020 une valeur 28 511 783,428 de dinars contre 23 145 448,172 dinars en 2019.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
	Provision	Provision
Provisions sur les primes à recevoir	19 467 512,018	15 674 762,800
Provisions sur les primes en contentieux	6 961 539,453	5 590 688,352
Provisions sur les créances des intermédiaires	1 383 116,825	1 180 381,888
Provisions sur les C/C Co-assureurs	699 615,132	699 615,132
<b>Total</b>	<b>28 511 783,428</b>	<b>23 145 448,172</b>

#### A 4.3 – CREANCES INDEMNISEES SUBROGEES A L'ENTREPRISE D'ASSURANCE :

Ce poste présente au 31 Décembre 2020 un solde net de 8 247 377,523 dinars contre 7 552 762,770 dinars au 31 Décembre 2019. Il regroupe les règlements pour compte et les récupérations auprès des compagnies adverses et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
C/C des compagnies Actif	10 488 962,240	-2 241 584,717	8 247 377,523	9 409 347,487	-1 856 584,717	7 552 762,770
<b>Total</b>	<b>10 488 962,240</b>	<b>-2 241 584,717</b>	<b>8 247 377,523</b>	<b>9 409 347,487</b>	<b>-1 856 584,717</b>	<b>7 552 762,770</b>

#### A 4.4 – CREANCES NEES D'OPERATIONS DE REASSURANCE

Ce poste présente au 31 Décembre 2020 un solde net de 28 079 474,360 dinars contre 32 413 952,909 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
	Valeur Comptable Nette	Valeur Comptable Nette
C/C Réassureurs	27 635 480,068	31 969 958,617
C/C Cessionnaires STAR	443 994,292	443 994,292
<b>Total</b>	<b>28 079 474,360</b>	<b>32 413 952,909</b>

#### 4.5 – AUTRES CREANCES

Ce poste présente au 31 Décembre 2020 un solde net de 1 403 581,908 dinars contre 785 556,517 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Personnel	622 305,882	-139 319,884	482 985,998	210 296,614	-148 625,340	61 671,274
Débiteurs divers	1 691 744,671	-771 148,761	920 595,910	1 485 728,548	-761 843,305	723 885,243
<b>Total</b>	<b>2 314 050,553</b>	<b>-910 468,645</b>	<b>1 403 581,908</b>	<b>1 696 025,162</b>	<b>-910 468,645</b>	<b>785 556,517</b>

#### Note A5 : AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2020 une valeur comptable nette de 25 116 738,809 dinars contre 19 831 824,930 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	9 453 985,390	-2 111 695,647	7 342 289,743	6 346 314,797	-1 840 439,914	4 505 874,883
Frais d'acquisition reportés	11 163 665,664	0,000	11 163 665,664	9 457 433,612	0,000	9 457 433,612
Compte de Régularisations Actifs	6 610 783,402	0,000	6 610 783,402	5 868 516,435	0,000	5 868 516,435
<b>Total</b>	<b>27 228 434,456</b>	<b>-2 111 695,647</b>	<b>25 116 738,809</b>	<b>21 672 264,844</b>	<b>-1 840 439,914</b>	<b>19 831 824,930</b>

#### A 5.1 – AVOIRS EN BANQUES, CCP, CHEQUES ET CAISSE :

Ce poste présente au 31 Décembre 2020 un solde net de 7 342 289,743 dinars contre 4 505 874,883 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Caisse	1 121,588	0,000	1 121,588	804,241	0,000	804,241
Banques, CCP et TGT	7 961 469,127	-2 111 695,647	5 849 773,480	3 475 156,180	-1 840 439,914	1 634 716,266
Compte courant chez les intermédiaires	34 034,980	0,000	34 034,980	456 196,317	0,000	456 196,317
Saisie arrêt	1 295 158,293	0,000	1 295 158,293	1 299 776,247	0,000	1 299 776,247
Valeurs à l'encaissement	162 201,402	0,000	162 201,402	1 114 381,812	0,000	1 114 381,812
<b>Total</b>	<b>9 453 985,390</b>	<b>-2 111 695,647</b>	<b>7 342 289,743</b>	<b>6 346 314,797</b>	<b>-1 840 439,914</b>	<b>4 505 874,883</b>



## A 5.2 – Comptes de Régularisations Actifs

Ce poste présente au 31 Décembre 2020 un solde net de 6 610 783,402 dinars contre 5 868 516,435 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	Au 31/12/2019
Intérêts et loyers courus et non Echus	5 814 470,788	5 233 490,836
Autres Comptes de Régularisation	796 312,614	635 025,599
<b>Total</b>	<b>6 610 783,402</b>	<b>5 868 516,435</b>

## F.1.2 - LES CAPITAUX PROPRES

### Note CP1 : CAPITAUX PROPRES ET RESERVES

Le capital social s'élève à 45 000 000,000 Dinars constitués de 4 500 000 actions de nominal 10 Dinars chacune entièrement libérée.

Les capitaux propres et réserves totalisent au 31 décembre 2020 un montant de 101 853 462,217 dinars contre 93 486 769,164 dinars au 31 décembre 2019 enregistrant une variation de 8 366 693,053 dinars.

Désignation	Total au 31/12/2019	Mouvements de la période	Affectation du résultat 2019	Distribution dividendes	Total au 31/12/2020
CAPITAL SOCIAL	45 000 000,000	0,000	0,000	0,000	45 000 000,000
Réserve légale	2 812 390,695	0,000	706 573,310	0,000	3 518 964,005
Prime d'émission	5 036 842,106	0,000	-636 842,106	0,000	4 400 000,000
Réserves Facultatives	1 371 533,193	0,000	0,000	0,000	1 371 533,193
Réserves spéciales de réévaluation légales	344,969	0,000	0,000	0,000	344,969
Réserves spéciales de réévaluation libres	5 088 954,972	0,000	0,000	0,000	5 088 954,972
Réserves de garantie	37 684,569	0,000	0,000	0,000	37 684,569
Fonds social	781 394,558	-12 100,596	200 000,000	0,000	969 293,962
Résultats reportés	645 101,775	0,000	-620 208,877	0,000	24 892,898
Réserves spéciales pour réinvestissement	19 863 000,000	0,000	6 000 000,000	0,000	25 863 000,000
Dividendes	0,000	0,000	7 200 000,000	-7 200 000,000	0,000
<b>Capitaux propres avant résultat</b>	<b>80 637 246,837</b>	<b>-12 100,596</b>	<b>12 849 522,327</b>	<b>-7 200 000,000</b>	<b>86 274 668,568</b>
Résultat de l'exercice	<b>12 849 522,327</b>	<b>15 578 793,649</b>	<b>-12 849 522,327</b>	<b>0,000</b>	<b>15 578 793,649</b>
<b>Total capitaux propres</b>	<b>93 486 769,164</b>	<b>15 566 693,053</b>	<b>0,000</b>	<b>-7 200 000,000</b>	<b>101 853 462,217</b>

## F.1.3 - LES PASSIFS

### Note P1 : LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges constituées au 31 Décembre 2020 totalisent 13 602 726,576 dinars contre 12 562 156,219 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Provisions pour congés payés	1 327 360,677	1 286 790,320
Autres provisions pour risques fiscal et social	875 365,899	875 365,899
Autres provisions pour risques	12 900 000,000	10 400 000,000
<b>Total</b>	<b>15 102 726,576</b>	<b>12 562 156,219</b>

## Note P2 : LES PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

Les provisions techniques constituées au 31 Décembre 2020 totalisent 274 704 281,782 dinars contre 260 020 973,181 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Provisions pour primes non acquises Non-Vie	46 676 210,381	42 355 699,684
Provisions pour sinistres Non-Vie	217 409 173,659	208 429 661,334
Provisions pour participation aux bénéfiques et Ristournes Non-Vie	5 622 178,729	4 518 395,908
Provisions pour égalisation et équilibrage	956 762,649	956 401,241
Autres provisions techniques Non-Vie	4 039 956,364	3 760 815,014
<b>Total</b>	<b>274 704 281,782</b>	<b>260 020 973,181</b>

### P 2-1 Provisions pour primes non acquises

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2020 un total de 46 676 210,381 dinars contre 42 355 699,684 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaille par branche comme suit :

Branches	31/12/2020	31/12/2019
Automobile	34 356 952,012	29 224 079,203
Incendie	2 956 987,075	3 112 491,145
Transport	1 498 465,172	1 443 922,606
Risques Divers	1 108 922,015	1 012 059,389
Groupe	899 004,732	704 621,116
Assurance voyage	128 502,789	197 242,664
Risques spéciaux	3 728 248,931	4 454 224,021
Responsabilité Civile	558 466,826	605 771,931
Acceptations	1 440 660,829	1 601 287,609
<b>Total</b>	<b>46 676 210,381</b>	<b>42 355 699,684</b>

### P 2-2 Provisions pour sinistres à payer non-vie

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2020 un total de 217 409 173,659 dinars contre 208 429 661,334 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Provision pour SAP	172 547 953,713	172 698 230,003
Provisions pour sinistres tardifs	39 453 528,027	29 882 889,925
Prévisions de recours à encaisser	-10 151 715,446	-10 388 998,582
Provisions pour chargement de gestion	15 559 407,365	16 237 539,988
<b>Total</b>	<b>217 409 173,659</b>	<b>208 429 661,334</b>

### P 2-3 Autres provisions techniques non-vie

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2020 un total de 4 039 956,364 dinars contre 3 760 815,014 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Provisions pour risques en cours	1 422 096,182	1 030 105,240
Autres provisions techniques (Non-Vie)	2 617 860,182	2 730 709,774
<b>Total</b>	<b>4 039 956,364</b>	<b>3 760 815,014</b>

**Note P3 : DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES REÇUS DES CESSIONNAIRES**

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2020 un total de 49 042 031,202 dinars contre 54 296 879,195 au 31 Décembre 2019.

**Note P4 : AUTRES DETTES**

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2020 un total de 15 795 866,702 dinars contre 16 311 443,938 au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	5 713 023,970	5 520 817,183
Dettes nées d'opérations de réassurance	55 151,669	55 151,669
Dépôts et cautionnements reçus	5 100,000	3 600,000
Autres Dettes	760 315,090	657 294,166
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 453 720,043	6 687 784,693
Créditeurs divers	2 808 555,930	3 386 796,227
<b>Total</b>	<b>15 795 866,702</b>	<b>16 311 443,938</b>

**P 4-1 Dettes nées d'opérations d'assurance directe**

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2020 un total de 5 713 023,970 dinars contre 5 520 817,183 au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Dettes envers les co-assureurs	82 813.515	8 911.668
C/C Des compagnies-Passif	134 691.429	3 342.654
Compte courant chez les compagnies	5 495 519.026	5 508 562.861
<b>Total</b>	<b>5 713 023.970</b>	<b>5 520 817.183</b>

**P 4-2 Dettes nées d'opérations de réassurances**

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2020 un total de 55 151,669 dinars, même montant qu'à la clôture de l'exercice 2019

**P 4-3 Autres Dettes****P 4-3-1 Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques**

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2020 un total de 6 453 720,043 dinars contre 6 687 784,693 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Etat, impôts et taxes et retenues	4 974 337,557	5 273 512,902
Organismes de sécurité sociale	1 479 382,486	1 414 271,791
<b>Total</b>	<b>6 453 720,043</b>	<b>6 687 784,693</b>

#### **P 4-3-2 Crédeurs Divers**

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2020 un total de 2 808 555,930 dinars contre 3 386 796,227 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs, achat et prestations de services	1 333 885,743	1 795 686,941
Actionnaires, Dividendes à payer	192 545,600	192 545,600
Créditeurs divers, autres dettes	1 282 124,587	1 398 563,686
<b>Total</b>	<b>2 808 555,930</b>	<b>3 386 796,227</b>

#### **Note P5 : AUTRES PASSIFS**

Ce poste présente au 31 Décembre 2020 un total de 8 624 249,298 dinars contre 7 180 381,471 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Charges à payer	2 953 958,645	2 445 875,611
Produits constatés d'avance	840,336	840,336
Régul commissions sur PANE	408 836,501	555 432,033
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	5 260 613,816	3 867 988,697
Produits perçus d'avance	0,000	310 244,794
<b>Total</b>	<b>8 624 249,298</b>	<b>7 180 381,471</b>

#### **F.2 - INFORMATIONS DIVERSES SUR L'ETAT DE RESULTAT**

##### **F.2.1 - Ventilation des produits & charges de placement**

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe n°11.

##### **F.2.2 - Résultats techniques par catégorie d'assurances**

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe n°12 et n°13.

##### **F.2.3 - Affectation des produits aux différentes catégories**

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

La méthode d'allocation des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NCT n°26.

## F.2.4 - Ventilation des charges de personnel

Eléments	Exercice clos le 31/12/2020	Structure	Exercice clos le 31/12/2019	Structure	Evolution
<b>Effectif (hors commerciaux)</b>	<b>228</b>	<b>100,00%</b>	<b>227</b>	<b>100,00%</b>	<b>0,44%</b>
<b>Répartition par collègue</b>					
Cadre	211	92,54%	207	91,20%	1,93%
Agent de maîtrise	11	4,82%	13	5,73%	-15,38%
Agent d'exécution	6	2,63%	7	3,07%	-14,29%
<b>Taux d'encadrement</b>	<b>92,5%</b>		<b>91,2%</b>		<b>1,3%</b>
<b>Parité</b>					
Hommes	120	52,63%	121	53,30%	-0,83%
Femmes	108	47,37%	106	46,70%	1,89%
<b>Age moyen</b>	<b>41</b>		<b>40</b>		<b>2,92%</b>
<b>Ancienneté moyenne</b>	<b>14</b>		<b>13</b>		
<b>Répartition par type de contrat</b>					
CDI	209	91,67%	204	80,95%	2,45%
CDD et SIVP	19	8,33%	23	9,13%	-17,39%
Départs	6	2,63%	7	2,78%	-14,29%
Recrutements	6	2,63%	18	7,14%	-66,67%
<b>Turnover</b>	<b>2,64%</b>		<b>5,51%</b>		<b>-2,87%</b>

Les frais de personnel de GAT ASSURANCES s'élèvent au 31/12/2020 à 16 807 554,367 dinars contre 15 738 080,264 dinars un an auparavant en augmentation de 6,8% et sont ventilés comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Salaires	13 251 892,957	12 424 815,49
Charges sociales	2 851 047,848	2 634 406,012
Autres charges	704 613,562	678 858,766
<b>Total</b>	<b>16 807 554,367</b>	<b>15 738 080,264</b>

## F.2.5 - Charges de commissions

Le montant des commissions servies aux Intermédiaires, s'élevant à 14 892 497,769 dinars au 31/12/2020 contre 14 382 861,389 au 31/12/2019.

Désignation	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Commissions servies aux Intermédiaires	14 892 497,769	14 382 861,389
<b>Total</b>	<b>14 892 497,769</b>	<b>14 382 861,389</b>

## **F.2.6 - Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers**

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

## **F.3 - NOTE SUR LE TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES**

Le montant des engagements reçus représente les traites en contrepartie des conventions de portage qui s'élèvent au 31 Décembre 2020 à 554 719.926 dinars, et le montant des cautions de garanties sur les agents généraux qui s'élève à 680 402.917 dinars jusqu'au 31 Décembre 2020 contre 695 042.505 dinars jusqu'au 31 Décembre 2019.

## **F.4 - NOTES AUX TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe n°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées au niveau des rubriques correspondantes systématiquement dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie proviennent des activités de l'entreprise. Ils peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

### **F.4.1 - FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION**

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés jusqu'au 31 Décembre 2020 à 10 172 870 dinars contre 6 311 072 dinars jusqu'au 31 Décembre 2019.

### **F.4.2 - FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement sont nuls au 31 Décembre 2020 contre 998 248 dinars au 31 Décembre 2019.

### **F.4.3 - FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT**

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont élevés jusqu'au 31 Décembre 2020 à 7 065 200 dinars contre 6 817 517 dinars jusqu'au 31 Décembre 2019.

## **F.5 - NOTES SUR LES PARTIES LIEES**

- GAT ASSURANCES a acquis des Billets de trésorerie émis par GAT PROMOTION IMMOBILIERE en 2020 pour 4 millions de dinars et ramener ainsi le montant total des billets de trésorerie à 18 millions de dinars. Les intérêts courus sur ces billets de trésorerie au 31/12/2020 totalisent 993 959 dinars et les intérêts échus totalisent 764 170 dinars.
- GAT ASSURANCES a acquis 1172 actions GAT IMMOBILIER pour un montant total de 1 800 162 dinars auprès de GAT INVESTISSEMENT.
- GAT ASSURANCES a acquis auprès de GAT PROMOTION IMMOBILIERE des locaux commerciaux au niveau de son projet Carthage Garden pour un montant de 3 728 520 dinars.

- GAT ASSURANCES a facturé à GAT INVESTISSEMENT les frais d'assurance groupe supportés à sa charge au titre du contrat d'assurance groupe de l'exercice 2020 pour 4 810 dinars.
- GAT ASSURANCES a facturé à GAT INVESTISSEMENT les frais d'assurance retraite complémentaire supportés à sa charge ce montant s'élève pour l'exercice 2020 à 10 944 dinars.
- GAT ASSURANCES a facturé à GAT INVESTISSEMENT le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à sa place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2020 à 900 dinars pour les frais téléphoniques et 1 391 dinars pour les frais de carburant.
- GAT INVESTISSEMENT a facturé à GAT ASSURANCES un montant de 26 392 dinars relatif à la prime de bilan 2019 payée à son personnel appartenant à GAT ASSURANCES courant l'exercice en question.
- **GAT ASSURANCES a facturé :**
  - À GAT IMMOBILIER le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à sa place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2020 à 2 340 Dinars pour les frais téléphoniques et 1 862 dinars pour les frais de carburant.
  - À GAT IMMOBILIER les frais d'assurance groupe supportés à sa charge au titre du contrat d'assurance groupe de l'exercice 2020 pour 24 463 dinars.
  - À GAT VIE les frais d'assurance groupe au titre du contrat d'assurance groupe de l'exercice 2020 pour 15 662 dinars.
  - À GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT respectivement 568 903 dinars et 41 558 dinars représentant leurs quotes-parts dans les charges communes de personnel de GAT ASSURANCES au titre de l'exercice 2020.
  - À GAT VIE et à GAT INVESTISSEMENT respectivement 74 814 dinars et 17 384 dinars représentant leurs quote-part dans les charges communes d'immeuble.
  - À GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant pour l'exercice 2020 de 4 960 Dinars pour les frais téléphoniques et 4 247 dinars pour les frais de carburant.
- **GAT ASSURANCES a réglé :**
  - Des dividendes à GAT VIE pour un montant brut de 104 472 dinars.
  - Des jetons de présence à GAT VIE pour un montant brut de 14 154 dinars.
  - Des dividendes à GAT INVESTISSEMENT pour un montant brut de 266 877 dinars.
  - Des jetons de présence à GAT INVESTISSEMENT pour un montant brut de 14 154 dinars.
- **GAT ASSURANCES a reçu :**
  - Des dividendes de GAT IMMOBILIER pour un montant brut de 40 667 dinars.
  - Des jetons de présence de GAT IMMOBILIER de 18 750 dinars.
  - Des dividendes de GAT VIE pour un montant brut de 1 106 848 dinars.
  - Des jetons de présence de GAT VIE pour un montant brut de 17 191 dinars.
- GAT ASSURANCES loue des locaux auprès de GAT IMMOBILIER. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2020 est respectivement de 31 448 Dinars pour le local du centre d'expertise et de 115 257 dinars pour le local des archives.

- GAT ASSURANCES a loué des locaux à GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2020 est respectivement de 117 983 Dinars et de 17 732 dinars
- GAT IMMOBILIER a refacturé à GAT ASSURANCES un montant de 40 241 dinars relatif à sa quote-part dans les charges du personnel travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (suivi des chantiers) ;
- GAT VIE a facturé à GAT ASSURANCES un montant de 98 618 dinars représentant la quote-part de GAT ASSURANCES dans les charges du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES.
- GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT ASSURANCES une convention de gestion de portefeuille. La charge facturée au titre de l'exercice 2020 s'élève en TTC à 1 163 330 dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit auprès de GAT VIE pour le compte de son personnel un contrat collectif. Le montant de la prime relative à l'exercice 2020 s'élève à 398 254 dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit au profit de son personnel un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) auprès de GAT VIE. Le montant de la prime relative à l'exercice 2020 s'élève à 168 873 dinars.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (Incapacité, Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT ASSURANCES. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2020 s'élève à 9 039 dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif Décès au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2020 s'élève à 109 010 dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit en 2019 un contrat Décès au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2020 s'élève à 53 179 dinars.
- Le compte courant de GAT VIE chez GAT ASSURANCES représente un solde débiteur de 408 919 dinars au 31 décembre 2020.
- Le compte courant de GAT Investissement chez GAT ASSURANCES représente un solde débiteur de 39 809 dinars au 31 décembre 2020.

#### **F.6 : Evènements Postérieurs à la date de clôture :**

A la date d'arrêté des états financiers 2020 par le Conseil d'Administration, la Direction de GAT ASSURANCES n'a pas eu connaissance d'évènements susceptibles d'entraîner des modifications importantes à l'actif ou au passif ou d'éléments qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'administration du 23 Mars 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.



**Annexe n° 8 : Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31/12/2020**

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture:
	À l'ouverture:	Acquisitions:	Cessions:	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amorts	Provisions	Amorts	Provisions:	Amorts	Provisions	Amorts	Provisions	
<b>1. Actifs incorporels</b>													
1.1 Frais de recherche et développement	7 539 395,566	203 153,965	0,000	7 742 549,531	6 510 223,619	0,000	367 099,627	0,000	0,000	0,000	6 877 323,246	0,000	865 226,285
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
1.3 Fonds de commerce	35 000,000	0,000	0,000	35 000,000	35 000,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	35 000,000	0,000	0,000
1.4 Acomptes versés	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
	<b>7 574 395,566</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>7 777 549,531</b>	<b>6 545 223,619</b>	<b>0,000</b>	<b>367 099,627</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>6 912 323,246</b>	<b>0,000</b>	<b>865 226,285</b>
<b>2. Actifs corporels d'exploitation</b>													
2.1 Installations techniques et machines	16 852 357,470	2 580 905,512	845 529,400	18 587 733,582	11 310 387,109	0,000	1 270 614,482	0,000	796 136,874	0,000	11 784 864,717	0,000	6 802 868,865
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	3 163 661,646	78 682,566	0,000	3 242 344,212	2 025 092,183	0,000	195 552,477	0,000	0,000	0,000	2 220 644,660	0,000	1 021 699,552
2.3 Acomptes versés	12 572,627	4 297,000	0,000	16 869,627	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	16 869,627
	<b>20 028 591,746</b>	<b>2 663 885,078</b>	<b>0,000</b>	<b>21 846 947,421</b>	<b>13 335 479,292</b>	<b>0,000</b>	<b>1 466 166,959</b>	<b>0,000</b>	<b>796 136,874</b>	<b>0,000</b>	<b>14 005 509,377</b>	<b>0,000</b>	<b>7 841 438,044</b>
<b>3. Placements</b>													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	28 662 245,729	4 754 533,400	0,000	33 416 779,129	15 871 724,323	0,000	478 540,055	0,000	0,000	0,000	16 350 264,378	0,000	17 066 514,751
3.2 Placements dans les entreprises liées	56 232 026,788	0,000	0,000	58 032 188,316	15 871 724,323	0,000	478 540,055	0,000	0,000	0,000	16 350 264,378	0,000	58 032 188,316
3.2.1 Parts	56 232 026,788	1 800 161,528	0,000	58 032 188,316	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	58 032 188,316
3.2.2 Bons et obligations	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.3.1 Parts	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.3.2 Bons et obligations	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.4 Autres placements financiers	225 319 111,997	85 048 368,324	63 794 276,245	246 573 203,612	0,000	2 822 685,281	0,000	139 107,722	0,000	0,000	0,000	3 559 353,003	243 013 850,617
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	54 207 946,537	9 662 665,326	11 335 448,406	52 535 163,457	0,000	2 822 685,281	0,000	736 667,722	0,000	0,000	0,000	3 559 353,003	48 975 810,454
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	116 903 012,786	34 000 000,000	9 500 000,000	141 403 012,786	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	141 403 012,786
3.4.3 Prêts hypothécaire	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.4.4 Autres prêts	47 595,557	0,000	47 595,557	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,008
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	52 000 000,000	35 450 000,000	37 000 000,000	50 450 000,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	50 450 000,000
3.4.6 Autres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.5 Créances pour espèces déposées	2 160 557,109	2 185 027,369	2 160 557,109	2 185 027,369	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	2 185 027,369
3.6 Placements des contrats en UC	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
	<b>310 213 384,514</b>	<b>89 802 901,724</b>	<b>63 794 276,245</b>	<b>338 022 171,057</b>	<b>15 871 724,323</b>	<b>2 822 685,281</b>	<b>478 540,055</b>	<b>139 107,722</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>16 350 264,378</b>	<b>3 559 353,003</b>	<b>318 112 553,684</b>
<b>TOTAL:</b>	<b>337 816 371,826</b>	<b>92 466 786,802</b>	<b>63 794 276,245</b>	<b>367 646 668,480</b>	<b>51 624 151,557</b>	<b>2 822 685,281</b>	<b>2 790 346,696</b>	<b>139 107,722</b>	<b>796 136,874</b>	<b>0,000</b>	<b>37 268 097,001</b>	<b>2 961 793,003</b>	<b>326 819 218,013</b>

Annexe n°9

Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2020

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	33 416 779,129	17 066 514,751	0,000	0,000
Parts et actions des sociétés immobilières non cotées	17 379 616,528	17 379 616,528	0,000	0,000
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	85 407 687,513	81 934 255,310	0,000	6 505 409,343
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres parts d'OPCVM	7 780 047,740	7 694 126,940	0,000	0,000
Obligations et autres titres à revenu fixe	191 853 012,786	191 853 012,786	0,000	0,000
Prêts hypothécaires	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres prêts et effets assimilés	0,000	0,000	0,000	0,000
Dépôts auprès des entreprises cédantes	2 185 027,369	2 185 027,369	0,000	0,000
Autres dépôts	0,000	0,000	0,000	0,000
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Total</b>	<b>338 022 171,065</b>	<b>318 112 553,684</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>

1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière

## Annexe n°10

## Etat des reglements et des provisions pour sinistres a payer 31/12/2020

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Année d'inventaire	Exercice de survenance		
	2016	2017	2018
<b>Inventaire 2018</b>			
Règlements cumulés	59 020 888,597	58 800 273,098	48 339 936,843
Provisions pour sinistres	20 139 356,025	40 230 248,831	90 379 745,658
<b>Total des charges de sinistres</b>	<b>79 160 244,622</b>	<b>99 030 521,929</b>	<b>138 719 682,501</b>
Primes émises et acceptées-VB			
Variation de la provision pour primes non acquises-VB			
Primes Acquisées	136 373 608,851	153 532 571,460	169 700 463,977
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>58,05%</b>	<b>64,50%</b>	<b>81,74%</b>

Année d'inventaire	Exercice de survenance			
	2016	2017	2018	2019
<b>Inventaire 2019</b>				
Règlements cumulés	62 774 195,575	68 746 993,439	82 085 437,285	56 517 435,802
Provisions pour sinistres	11 944 308,360	27 974 276,772	48 342 780,984	87 566 941,038
<b>Total des charges de sinistres</b>	<b>74 718 503,935</b>	<b>96 721 270,211</b>	<b>130 428 218,269</b>	<b>144 084 376,840</b>
Primes émises et acceptées-VB				
Variation de la provision pour primes non acquises-VB				
Primes Acquisées	136 373 608,851	153 532 571,460	169 700 463,977	164 557 529,924
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>54,79%</b>	<b>63,00%</b>	<b>76,86%</b>	<b>87,56%</b>

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Inventaire 2020</b>					
Règlements cumulés	64 504 693,423	73 282 973,439	90 497 136,530	89 236 433,956	41 477 516,882
Provisions pour sinistres	8 081 093,645	19 964 548,959	36 163 819,599	45 613 426,943	80 773 483,512
<b>Total des charges de sinistres</b>	<b>72 585 787,068</b>	<b>93 247 522,398</b>	<b>126 660 956,129</b>	<b>134 849 860,899</b>	<b>122 251 000,394</b>
Primes émises et acceptées-VB					
Variation de la provision pour primes non acquises-VB					
Primes Acquisées	136 373 608,851	153 532 571,460	169 700 463,977	164 557 529,924	181 578 538,836
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>53,23%</b>	<b>60,73%</b>	<b>74,64%</b>	<b>81,95%</b>	<b>67,33%</b>

## Annexe n°11

## Ventilation des charges et des produits de placements

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Revenus et Frais Financiers concernant les placements dans les entreprises liées et avec lien de participation	Autres Revenus et Frais Financiers	Total
<b>1. Placements immobiliers</b>			
1.1 Immeubles	0,000	242 084,287	242 084,287
1.2 Parts et actions de société immobilière	0,000	0,000	0,000
<b>2. Participations</b>	0,000	0,000	0,000
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	0,000	4 746 877,658	4 746 877,658
2.2 Emprunts obligataires	0,000	2 677 786,276	2 677 786,276
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse	0,000	1 663 196,271	1 663 196,271
2.4 Parts et actions dans les OPCVM	0,000	88 353,869	88 353,869
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF	0,000	0,000	0,000
2.6 Autres actions et valeurs mobilières	0,000	1 363 513,069	1 363 513,069
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	0,000	10 161 405,047	10 161 405,047
2.8 Contrats en unités de comptes	0,000	0,000	0,000
2.9. Autres	0,000	33 979,568	33 979,568
<b>3. Autres placements</b>	0,000	0,000	0,000
<b>4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)</b>	0,000	0,000	0,000
<b>Total Produits de placements</b>	<b>0,000</b>	<b>20 977 196,045</b>	<b>20 977 196,045</b>
Pertes provenant de la réalisation de placements	0,000	335 651,041	335 651,041
Pertes de change	0,000	52 090,883	52 090,883
Interets des depots recus des réassureurs	0,000	655 425,378	655 425,378
Dot./Amt des primes de remboursement des emprunts	0,000	0,000	0,000
Dot./dép des placements	0,000	1 182 850,723	1 182 850,723
Autres frais	0,000	1 920 108,592	1 920 108,592
<b>Total Charges de placements</b>	<b>0,000</b>	<b>4 146 126,617</b>	<b>4 146 126,617</b>

## Annexe n°12

## Résultat technique par catégorie d'assurance Vie jusqu'au 31/12/2020

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Contrats Mixte	Contrats en unité de compte	Contrats épargne	Contrats décès	Contrat TDI	Montant
Primes acquises	142 020,702	0,000	0,000	2 561 851,520	0,000	2 703 872,222
Charges de prestations	0,000	0,000	0,000	-1 254 082,902	0,000	-1 254 082,902
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	-26 021,818	0,000	0,000	25 660,410	0,000	-361,408
<b>Solde de souscription</b>	<b>115 998,884</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>1 333 429,028</b>	<b>0,000</b>	<b>1 449 427,912</b>
Frais d'acquisition	0,000	0,000	0,000	-269 931,342	0,000	-269 931,342
Autres charges de gestion nettes	0,000	0,000	0,000	-137 252,194	0,000	-137 252,194
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>-407 183,536</b>	<b>0,000</b>	<b>-407 183,536</b>
Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique	16 528,110	0,000	0,000	47 800,238	0,000	64 328,348
Participation aux résultats	-95 346,458	0,000	0,000	-4 743,707	0,000	-100 090,165
<b>Solde Financier</b>	<b>-78 818,348</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>43 056,531</b>	<b>0,000</b>	<b>-35 761,817</b>
Part des réassureurs dans les primes acquises	0,000	0,000	0,000	-114 453,996	0,000	-114 453,996
Part des réassureurs dans les prestations payées	0,000	0,000	0,000	855,460	0,000	855,460
Part des réassureurs dans les charges de provisions	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Commissions reçues des réassureurs	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Solde de réassurance</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>-113 598,536</b>	<b>0,000</b>	<b>-113 598,536</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>37 180,536</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>855 703,487</b>	<b>0,000</b>	<b>892 884,023</b>

Annexe n°13

Résultat technique par catégorie d'assurance Non-Vie jusqu'au 31/12/2020

(E-primé en Dinars tunisiens)

	Automobile	Transport	Inondie	Construction	Responsabilité civile	Risque agricole	Autres dommages aux biens	Assistance	Accidents corporels	Maladie	Pertes pécuniaires	Accidents de travail	Protection juridique	Acceptation	Autres	Montant
<b>Primes acquises</b>	<b>76 876 247,437</b>	<b>13 496 054,767</b>	<b>13 220 408,487</b>	<b>1 195 750,309</b>	<b>3 052 827,671</b>	<b>163 286,352</b>	<b>10 972 153,319</b>	<b>7 122 067,961</b>	<b>4 835 474,686</b>	<b>42 521 471,834</b>	<b>1 646 072,344</b>	<b>0,000</b>	<b>4 493 120,767</b>	<b>1 983 602,902</b>	<b>0,000</b>	<b>181 578 538,836</b>
Primes émises	80 596 112,373	13 550 597,333	13 074 089,148	958 178,075	3 006 062,932	156 216,369	11 295 250,152	7 321 970,368	4 978 584,441	42 715 855,450	1 652 428,781	0,000	4 770 727,989	1 822 976,122	0,000	185 899 049,533
Variation des primes non acquises	-3 719 864,936	-54 542,566	146 319,339	237 572,234	46 764,739	7 069,983	-323 096,833	-199 902,407	-143 109,755	-194 383,616	-6 356,437	0,000	-277 607,222	160 626,780	0,000	-4 320 510,697
<b>Charges de prestations</b>	<b>-57 862 816,558</b>	<b>-3 758 402,923</b>	<b>1 168 069,841</b>	<b>-488 497,779</b>	<b>-4 629 864,735</b>	<b>-107 280,007</b>	<b>-2 163 832,705</b>	<b>-130 778,365</b>	<b>-513 600,611</b>	<b>-35 624 329,747</b>	<b>-3 138 978,496</b>	<b>-70 590,795</b>	<b>-1 877 084,112</b>	<b>-933 706,584</b>	<b>0,000</b>	<b>-110 131 694,576</b>
Prestations et frais payés	-45 608 989,077	-2 245 063,002	-5 846 504,034	-728 861,426	-2 486 258,140	-29 335,518	-1 837 604,096	-130 778,365	-253 500,831	-36 126 197,519	-2 631 835,956	-212 142,859	-2 385 959,492	-748 609,543	0,000	-101 271 639,858
Charges des provisions pour prestations diverses	-12 253 827,481	-1 513 340,921	7 014 573,875	240 363,647	-2 143 606,595	-77 944,489	-326 228,609	0,000	-260 099,780	501 867,772	-507 142,540	141 552,064	508 875,380	-185 097,041	0,000	-8 860 054,718
<b>Solde de souscription</b>	<b>19 013 430,879</b>	<b>9 737 650,844</b>	<b>14 388 478,328</b>	<b>707 252,530</b>	<b>-1 577 037,064</b>	<b>56 006,345</b>	<b>8 808 320,614</b>	<b>6 991 289,596</b>	<b>4 321 874,075</b>	<b>6 897 142,087</b>	<b>-1 492 906,152</b>	<b>-70 590,795</b>	<b>2 616 036,655</b>	<b>1 049 896,318</b>	<b>0,000</b>	<b>71 446 844,260</b>
Frais d'acquisition	-16 005 387,618	-4 284 205,943	-3 545 416,475	-245 525,249	-761 721,993	-64 971,872	-2 837 558,677	-1 618 919,395	-1 437 488,812	-3 951 406,412	-456 862,085	0,000	-894 909,125	-599 384,196	0,000	-36 703 757,852
Autres charges de gestion nettes	-4 477 656,626	-913 032,251	-1 037 851,520	-59 112,227	-221 482,781	-10 992,021	-689 288,300	-419 152,151	-346 611,930	-2 182 897,713	-134 065,864	0,000	-258 329,933	-83 161,183	0,000	-10 833 634,500
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>-20 483 044,244</b>	<b>-5 197 238,194</b>	<b>-4 583 267,995</b>	<b>-304 637,476</b>	<b>-983 204,774</b>	<b>-75 963,893</b>	<b>-3 526 846,977</b>	<b>-2 038 071,546</b>	<b>-1 784 100,742</b>	<b>-6 134 304,125</b>	<b>-590 927,949</b>	<b>0,000</b>	<b>-1 153 239,058</b>	<b>-682 545,379</b>	<b>0,000</b>	<b>-47 537 392,352</b>
Produits nets des placements	7 106 649,769	414 128,464	1 110 110,016	203 100,515	1 124 988,682	43 676,623	634 817,448	112 145,418	133 184,253	599 505,861	330 158,257	127 192,391	181 943,861	145 252,129	0,000	12 266 853,687
Participations aux résultats	-171 613,312	-965 503,529	-10 566,109	0,000	-1 299,228	0,000	-23 648,565	0,000	0,000	-1 449 982,121	-2 500,000	0,000	0,000	-57 916,405	0,000	-2 683 029,269
<b>Solde Financier</b>	<b>6 935 036,457</b>	<b>-551 375,065</b>	<b>1 099 543,907</b>	<b>203 100,515</b>	<b>1 123 689,454</b>	<b>43 676,623</b>	<b>611 168,883</b>	<b>112 145,418</b>	<b>133 184,253</b>	<b>-850 476,260</b>	<b>327 658,257</b>	<b>127 192,391</b>	<b>181 943,861</b>	<b>87 335,724</b>	<b>0,000</b>	<b>9 583 824,418</b>
Part des réassureurs dans les primes acquises	-1 398 097,141	-8 509 664,599	-10 570 980,124	-1 274 393,582	-584 124,368	-137 264,733	-1 140 767,038	-4 573 002,780	-203 236,565	-1 125 598,112	-1 182 974,689	0,000	0,000	-556 917,241	0,000	-31 257 020,972
Part des réassureurs dans les prestations payées	458 474,339	622 191,318	4 473 246,480	592 848,815	50 408,160	7 286,200	600 921,956	3 212,542	2 525,932	685 420,551	2 175 567,361	0,000	0,000	450 614,879	0,000	10 122 718,533
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-377 237,640	1 193 949,364	-6 874 145,961	-305 946,811	243 610,014	72 994,617	777 035,163	0,000	-15 022,374	138 401,353	484 828,461	0,000	0,000	-343 964,117	0,000	-5 005 497,931
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	0,000	65 339,280	436 076,690	13 403,815	0,000	739,385	542,349	248 797,557	6 409,787	0,000	47 216,029	0,000	0,000	9 988,081	0,000	828 512,973
Commissions reçues des réassureurs	90 781,449	1 181 608,984	3 059 855,906	264 017,378	90 778,152	38 892,010	297 215,996	2 261 958,235	21 477,432	86 553,727	347 760,928	0,000	0,000	113 837,674	0,000	7 854 737,871
<b>Solde de réassurance</b>	<b>-1 226 078,993</b>	<b>-5 446 575,653</b>	<b>-9 475 947,009</b>	<b>-710 070,385</b>	<b>-199 328,042</b>	<b>-17 352,521</b>	<b>534 948,426</b>	<b>-2 059 034,446</b>	<b>-187 845,788</b>	<b>-215 222,481</b>	<b>1 872 398,090</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>-326 440,724</b>	<b>0,000</b>	<b>-17 456 549,526</b>
<b>Résultat technique 2020</b>	<b>4 239 344,099</b>	<b>-1 457 538,068</b>	<b>1 428 807,231</b>	<b>-104 354,816</b>	<b>-1 635 880,426</b>	<b>6 366,554</b>	<b>6 427 590,946</b>	<b>3 006 329,022</b>	<b>2 483 111,798</b>	<b>-302 860,779</b>	<b>116 222,246</b>	<b>56 601,596</b>	<b>1 644 741,458</b>	<b>128 245,939</b>	<b>0,000</b>	<b>16 036 726,800</b>
<b>Résultat technique 2019*</b>	<b>631 429,130</b>	<b>2 957 838,406</b>	<b>2 126 083,823</b>	<b>796 359,742</b>	<b>-5 076 989,074</b>	<b>28 508,840</b>	<b>6 342 998,181</b>	<b>2 641 191,489</b>	<b>2 264 161,312</b>	<b>-4 265 046,793</b>	<b>-209 858,395</b>	<b>202 381,559</b>	<b>417 728,747</b>	<b>496 457,094</b>	<b>0,000</b>	<b>9 353 244,059</b>

2019 est retraité pour des besoins de comparabilité

Annexe n°15

**Tableau de rattachement du Résultat technique de la catégorie Vie***(Exprimé en Dinars tunisiens)*

	Rattachement	Montant
Primes Acquisées	PRV11	2 703 872,222
Charges de prestations	CHV11	-1 254 082,902
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12+CHV21	-361,408
<b>Solde de souscription</b>		<b>1 449 427,912</b>
Frais d'acquisition	CHV41+CHV42	-269 931,342
Autres charges de gestion nettes	PRV4-CHV43+CHV5	-137 252,194
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>		<b>-407 183,536</b>
Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique	PRV2-CHV9	64 328,348
Participation aux résultats	CHV3	-100 090,165
<b>Solde Financier</b>		<b>-35 761,817</b>
Part des réassureurs dans les primes acquises	PRV11_2°Colonne	-114 453,996
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11_2°Colonne	855,460
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21_2°Colonne	0,000
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3_2°Colonne	0,000
Commissions reçues des réassureurs	CHV44_2°Colonne	0,000
<b>Solde de réassurance</b>		<b>-113 598,536</b>
<b>Résultat technique</b>		<b>892 884,023</b>
<b>Résultat Technique N-1</b>		<b>1 831 410,601</b>

## Annexe n°16

## Tableau de rattachement du Résultat technique de la catégorie Non Vie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Rattachement	Montant
<b>Primes Acquisées</b>		<b>181 578 538,836</b>
Primes émises	PRNV11	185 899 049,533
Variation des primes non acquises	PRNV12	-4 320 510,697
<b>Charges de prestations</b>		<b>-110 131 694,576</b>
Prestations et frais payés	CHNV11	-101 271 639,858
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12-CHNV2	-8 860 054,718
<b>Solde de souscription</b>		<b>71 446 844,260</b>
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	-36 703 757,852
Autres charges de gestion nettes	CHNV43+CHNV5+PRNV2	-10 833 634,500
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>		<b>-47 537 392,352</b>
Produits nets des placements	PRNT3	12 266 853,687
Participations aux résultats	CHNV3	-2 683 029,269
<b>Solde Financier</b>		<b>9 583 824,418</b>
Part des réassureurs dans les primes acquises	PRNV11+PRNV12 _ 2°Colonne	-31 257 020,972
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 _ 2°Colonne	10 122 718,533
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12 _ 2°Colonne	-5 005 497,931
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques		0,000
Part des réassureurs dans la participation aux résultats		828 512,973
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 _ 2°Colonne	7 854 737,871
<b>Solde de réassurance</b>		<b>-17 456 549,526</b>
<b>Résultat technique</b>		<b>16 036 726,800</b>
Résultat Technique N-1		9 353 244,124



**GAT ASSURANCES**  
**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2020**

**Messieurs les actionnaires de la société GAT ASSURANCES,**

**I- Rapport sur l'audit des états financiers**

**1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire du 29 juin 2020, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « GAT ASSURANCES », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **101 853 462,217** Dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **15 578 793,649** Dinars.

Ce rapport a été établi sur la base des éléments disponibles pour l'arrêté des comptes, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au « Covid-19 ». Par conséquent, les sujets présentés dans ce rapport ne tiennent pas compte des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de l'évolution de la crise liée au « Covid-19 ».

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

**2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **3. Rapport du Conseil d'Administration**

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **4. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II- Rapport relatif aux autres obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1. Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

### **2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société « GAT ASSURANCES » avec la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 31 MARS 2021**

**Les commissaires aux comptes**

**ECC MAZARS**

**Mohamed Hedi KAMMOUN**

**AMC Ernst & Young**

**Noureddine Hajji**

**GAT ASSURANCES**  
**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2020**

**Messieurs les actionnaires de GAT ASSURANCES,**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A. Conventions et opérations nouvellement réalisées** (autres que les rémunérations des dirigeants) :

GAT ASSURANCES a acquis auprès de GAT PROMOTION IMMOBILIERE des locaux commerciaux au niveau de son projet Carthage Garden pour un montant de 3 728 520 dinars en hors taxes.

**B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :**

➤ **GAT ASSURANCES a facturé :**

- À GAT IMMOBILIER le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à sa place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2020 à 2 340 Dinars pour les frais téléphoniques et 1 862 dinars pour les frais de carburant.
- À GAT IMMOBILIER les frais d'assurance groupe supportés à sa charge au titre du contrat d'assurance groupe de l'exercice 2020 pour 24 463 dinars.
- À GAT VIE les frais d'assurance groupe au titre du contrat d'assurance groupe de l'exercice 2020 pour 15 662 dinars.
- À GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT respectivement 568 903 dinars et 41 558 dinars représentant leurs quotes-parts dans les charges communes du personnel de GAT ASSURANCES au titre de l'exercice 2020.
- À GAT VIE et à GAT INVESTISSEMENT respectivement 74 814 dinars et 17 384 dinars représentant leurs quotes-parts dans les charges communes d'immeuble.
- À GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant pour l'exercice 2020 de 4 960 Dinars pour les frais téléphoniques et 4 247 dinars pour les frais de carburant.

➤ **GAT ASSURANCES a réglé :**

- Des dividendes à GAT VIE pour un montant brut de 104 472 dinars.
- Des jetons de présence à GAT VIE pour un montant brut de 14 154 dinars.
- Des dividendes à GAT INVESTISSEMENT pour un montant brut de 266 877 dinars.
- Des jetons de présence à GAT INVESTISSEMENT pour un montant brut de 14 154 dinars.

➤ **GAT ASSURANCES a reçu :**

- Des dividendes de GAT IMMOBILIER pour un montant brut de 40 667 dinars.
  - Des jetons de présence de GAT IMMOBILIER de 18 750 dinars.
  - Des dividendes de GAT VIE pour un montant brut de 1 106 848 dinars.
  - Des jetons de présence de GAT VIE pour un montant brut de 17 191 dinars.
- GAT ASSURANCES loue des locaux auprès de GAT IMMOBILIER. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2020 est respectivement de 31 448 Dinars pour le local du centre d'expertise et de 115 257 dinars pour le local des archives.
  - GAT ASSURANCES a loué des locaux à GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2020 est respectivement de 117 983 Dinars et de 17 732 dinars
  - GAT IMMOBILIER a refacturé à GAT ASSURANCES un montant de 40 241 dinars relatif à sa quote-part dans les charges du personnel travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (suivi des chantiers) ;
  - GAT VIE a facturé à GAT ASSURANCES un montant de 98 618 dinars représentant la quote-part de GAT ASSURANCES dans les charges du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES.
  - GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT ASSURANCES une convention de gestion de portefeuille. La charge facturée au titre de l'exercice 2020 s'élève en TTC à 1 163 330 dinars.
  - GAT ASSURANCES a souscrit auprès de GAT VIE pour le compte de son personnel un contrat collectif. Le montant de la prime relative à l'exercice 2020 s'élève à 398 254 dinars.
  - GAT ASSURANCES a souscrit au profit de son personnel un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) auprès de GAT VIE. Le montant de la prime relative à l'exercice 2020 s'élève à 168 873 dinars.
  - GAT VIE a souscrit un contrat collectif (Incapacité, Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT ASSURANCES. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2020 s'élève à 9 039 dinars.
  - GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif Décès au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2020 s'élève à 109 010 dinars.
  - GAT ASSURANCES a souscrit en 2019 un contrat Décès au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2020 s'élève à 53 179 dinars.

- Le compte courant de GAT VIE chez GAT ASSURANCES représente un solde débiteur de 408 919 dinars au 31 décembre 2020.
- Le compte courant de GAT Investissement chez GAT ASSURANCES représente un solde débiteur de 39 809 dinars au 31 décembre 2020.

**C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :**

**1. Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tel que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définies comme suit :**

- Les obligations et engagements de GAT ASSURANCES vis-à-vis du Président Directeur Général sont fixés par le contrat conclu le 08/04/2016, en vertu duquel Mr Mohamed DKHILI perçoit des honoraires mensuels de 25 800DT HT, d'une voiture de fonction avec une prise en charge des frais de carburant et d'une prise en charge de ses frais de mission.
- Les membres du Conseil d'Administration, du Comité Permanent d'Audit et du Comité des Risques de GAT ASSURANCES sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

**2. Les charges des dirigeants au 31/12/2020 se présentent comme suit :**

Montants bruts en Dinars	PDG		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif	Charge de l'exercice	Passif
Avantages à CT	349 853	0	96 000	96 000
Avantages à long termes	0	0	0	0
Avantages en nature	24 404	0	0	0
<b>Total</b>	<b>374 257</b>	<b>0</b>	<b>96 000</b>	<b>96 000</b>

Les jetons de présence de l'exercice 2020 s'élevant à 48 000 dinars en brut pour les membres du Conseil d'Administration, 24 000 dinars en brut pour les membres du Comité Permanent d'Audit et 24 000 dinars pour les membres du comité Risque qui ont été décidés par l'AGO des actionnaires du 29/06/2020

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

**Tunis, le 31 MARS 2021**

**Les commissaires aux comptes**

**ECC MAZARS**

**Mohamed Hedi KAMMOUN**

**AMC Ernst & Young**

**Noureddine Hajji**